



Lettre aux amis et bienfaiteurs
de l'École Saint-Jean-Bosco

N° 27 – Juillet 2017



Le Courrier de La Ville

Une éducation virile

La mixité ou coéducation à l'âge de l'adolescence demeure une innovation récente. Après quelques essais dans des établissements pilotes, elle s'est généralisée dans les années 60 et 70 du siècle dernier, y compris dans les écoles catholiques, soucieuses de ne pas paraître en retard d'une révolution. Les derniers bastions à tomber furent les écoles d'officiers. Pourtant les écoles de ce que nous pouvons appeler « la Tradition catholique » refusent catégoriquement cette mixité pour les classes du secondaire (de la sixième à la terminale). Essayons de creuser les raisons d'une telle opposition sur ce point précis.

L'enseignement de l'Eglise

L'Eglise n'a jamais pratiqué la coéducation à l'âge de l'adolescence avant la crise liée au Concile Vatican II. Si l'instruction secondaire des filles ne s'est développée que tardivement, à l'époque moderne, l'Eglise a encouragé les ordres religieux accueillant des filles tout autant que ceux accueillant des garçons. Jean de Viguierie, dans son livre *L'Eglise et l'éducation*, remarque ceci : « La première fondation d'un grand institut enseignant à l'époque moderne, concerne l'enseignement des filles et non celui des garçons. C'est la fondation des ursulines en 1537 par

Angèle Merici, huit ans avant la fondation des jésuites »¹.

Les premières écoles mixtes sont fondées à la fin du 19^e siècle aux Etats-Unis. Le Saint-Office rédigea en 1875 une Instruction destinée aux évêques de ce pays pour interdire la fréquentation par les catholiques de ces écoles : « Ceux-ci [les jeunes catholiques] sont encore menacés d'une corruption certaine du fait que dans ces écoles, ou du moins dans plusieurs d'entre elles, les adolescents des deux sexes sont réunis dans la même salle pour suivre les cours et que garçons et filles doivent s'asseoir sur les mêmes bancs »². Cet enseignement de l'Eglise se retrouve de manière lumineuse et précise dans l'encyclique de Pie XI sur l'éducation, *Divini illius Magistri* du 31 décembre 1929. La méthode de coéducation est fermement condamnée car elle est fondée « sur un naturalisme négateur du péché originel ».

Ces directives très claires de Pie XI vont continuer à s'appliquer sous Pie XII. Une *Instruction sur la coéducation* promulguée le 8 décembre 1957 par la Congrégation des Religieux reprend l'encyclique de Pie XI. Ce document précise que lorsque les catholiques n'ont pas la possibilité matérielle d'entretenir deux écoles

1. Jean de Viguierie, *L'Eglise et l'éducation*, DMM, 2001, page 63.

2. Instruction du Saint Office du 24 novembre 1875 aux évêques des Etats-Unis.

Kermesse



distinctes, ils pourront accueillir dans ce cas les filles et les garçons dans le même établissement mais en veillant à conserver la plus grande séparation possible. Il ne s'agit nullement de coéducation, toujours prohibée à l'âge de l'adolescence, mais de « co-institution » pour reprendre le terme utilisé par le document.

Comme d'habitude, le Concile Vatican II va ouvrir des portes qui vont introduire dans l'Eglise les torrents de boue jusque-là contenus vaille que vaille à l'extérieur, sous couvert d'ouverture au monde, d'empathie pour l'homme moderne et ses manières de penser. La déclaration conciliaire sur l'éducation, *Gravissimum donum*, n'a que quelques mots sur le sujet : « Qu'ils [les maîtres] travaillent en collaboration, surtout avec les parents ; qu'en union avec ceux-ci ils sachent tenir compte, dans toute l'éducation, de la différence des sexes et du but particulier attribué à chacun par la providence divine, dans la famille et dans la société »³. Ce petit rappel donne bonne conscience aux évêques conservateurs mais enterre bien la règle de la non-mixité scolaire à l'âge de l'adolescence déjà battue en brèche dans bien des pays. La suite nous la connaissons : une frénésie de mixité avec seuls quelques établissements qui résistent à la pression généralisée.

Les raisons d'une éducation différenciée

1. Raison morale

Les raisons d'une séparation entre les sexes à l'âge de l'adolescence sont de plusieurs ordres. La première est la préservation de la moralité et des bonnes mœurs. Une promiscuité trop généralisée entre garçons et filles à l'âge de l'adolescence comporte un vrai danger moral.

Il ne s'agit pas de nier que l'humanité est composée, de par la volonté du Créateur, d'hommes et de femmes et de refuser une légitime communauté de vie entre eux, de dresser des barrières infranchissables. Les familles sont bien évidemment mixtes, les frères et les sœurs grandissent ensemble et se côtoient dans une atmosphère honnête. Les relations familiales élargies, les relations sociales se déroulent dans le cadre d'une saine mixité, sur laquelle les parents doivent exercer parfois leur

devoir de surveillance. Mais il n'empêche qu'en dehors de ce cadre familial élargi, la prudence chrétienne demande que l'éducation soit séparée entre les filles et les garçons.

Il suffit de passer devant un collège ou un lycée mixte pour avoir l'évidence des dégâts immenses causés par cette promiscuité prématurée. A l'heure où le garçon et la fille ont besoin de solides amitiés leur permettant de construire et d'affiner leur personnalité, la coéducation les contraint de se livrer aux amourettes, au flirt permanent. Celui qui n'a pas sa petite amie, son petit ami passe pour un arriéré, un cas social. On ne parle plus, en direct ou via les réseaux sociaux, que de « on sort ensemble », « elle m'a plaqué », « entre nous, c'est le grand amour » et j'en passe pour rester dans les limites de la correction.

L'Abbé Berto a des paroles de sainte indignation contre les promoteurs de cette coéducation : « La mixité (et non mixité, ces cuistres ne savent pas le français) est en train de ravager tout cela. Ses promoteurs, si haut placés qu'ils soient, sont en état de damnation. Ils jettent par milliers de malheureux enfants dans une occasion prochaine de péché. Et quand ces garçons et ces filles seraient tous sans exception des héros et des héroïnes, qui résisteraient à toutes ces occasions et tentations (mais qui le croira ?), a-t-on le droit de les y précipiter, de les y maintenir ? "Et moi je vous dis que quiconque regarde une femme avec convoitise, a déjà commis la fornication avec elle dans son cœur". Et réciproquement ! Seigneur Jésus, qui avez dit aussi que nous devons devenir comme de petits enfants inconscients de leur sexe si nous voulons devenir comme des anges dans votre royaume, que ferez-vous dans votre justice de ces atroces corrupteurs, dont vous avez dit encore : "Celui qui scandalise un de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait pour lui qu'il fût jeté au profond de la mer avec une meule au cou" ? Nous pleurons sur l'innocence qu'on pourrit, sur les vocations qu'on ruine, nous combattons selon nos forces, mais aussi nous prenons date, et nous en appelons solennellement à votre tribunal au Jour du votre colère »⁴.

3. Concile Vatican II, déclaration *De educatione christiana* promulguée le 28 octobre 1965, N°8.

4. Abbé Berto, *Leur crime*, Itinéraires, N°132, avril 1969., p. 173 - 174.

2. La vocation de l'homme et de la femme différent en se complétant

Au-delà de cette raison morale, l'Eglise sait bien que le garçon et la fille, s'ils partagent la même nature humaine, se différencient cependant fondamentalement. L'homme et la femme n'auront pas le même rôle à jouer dans la famille, l'Etat, l'Eglise. Cette diversité complémentaire entraîne nécessairement une éducation différenciée et une instruction adaptée. L'homme aura à faire vivre sa famille grâce à son activité professionnelle, il devra assurer la protection de ceux qui se confient en lui. Il aura souvent un rôle social et pourra prendre des responsabilités politiques. La femme aura à être l'âme de son foyer, le bon ange qui veille sur tout le monde. Elle assumera une grande part de l'éducation de ses enfants, organisera la vie domestique, se dévouera pour de nombreuses bonnes œuvres. Il faut donc une éducation virile, donnant le goût du travail, le sens des responsabilités, l'ouverture aux problèmes de société pour le garçon et une éducation féminine pour la fille.

3. Une approche éducative différente

Si le but est différent, les méthodes mêmes sont différentes. Une éducation virile passe par une pratique sportive plus intense, la vie au grand air, les exercices pour discipliner la volonté, un rapport franc et direct avec les éducateurs, des cérémonies pleines de panache. C'est ce que nous essayons de faire pour les garçons qui nous sont confiés.

Les rares auteurs qui osent encore défendre la non-mixité s'appuient en général sur ces raisons, pas trop éloignées du politiquement correct, de différence de psychologie entre les filles et les garçons, ainsi que sur la nette différence de maturité. Les filles ont tout simplement une avance de deux ans sur les garçons à l'âge de l'adolescence, tant au niveau de la puberté que de la maturité psychologique et intellectuelle. Les garçons vivent mal cette situation humiliante dans les classes mixtes et ont davantage tendance à développer ce qui à leur yeux les met en valeur : la violence physique,

les comportements à risque, la grossièreté, l'addiction aux jeux vidéo et à la pornographie numérique. Le livre du Docteur Stéphane Clerget est à ce sujet très éclairant ⁵.

Le sujet de la mixité a fait récemment l'objet d'une réflexion de la *Plateforme des Organismes Chrétiens*, réunie par l'AFOCAL à Paris en novembre 2016. Des organisateurs de séjours de vacances n'hésitent pas à revendiquer le choix de la non-mixité. Ainsi, un responsable de l'œuvre des patronages marseillais dans la lignée du Père Allemand explique que cette œuvre gère deux structures : une mixte et une pour garçons seulement. La structure non-mixte leur coûte 15 000 euros de plus car les Caisses d'Allocations Familiales refusent de la subventionner pour ce seul motif. Le responsable avance deux raisons qui justifient cette structure non-mixte : une qualifiée de « non avouable » : la communauté qui gère cette structure est une communauté d'hommes qui ne désire pas s'investir dans l'éducation mixte, l'autre, « avouable », est de permettre de fonder de vrais amitiés, longues, approfondies, et également de permettre aux garçons d'assumer des responsabilités (dans les structures mixtes, les responsabilités sont assumées à 80 % par les filles !) ⁶.

Le Père Duhr, jésuite, a cette remarque dans son traité sur l'éducation : « Le mot du poète allemand Schiller "le garçon, dans sa fierté, s'écarte de la fille", exprime une vérité psychologique de tous les temps. D'instinct, jeunes gens et jeunes filles s'associent et se groupent à part. Dans ces groupements distincts, ils déploient le plus à l'aise les richesses nouvelles dont se trouvent dotés leur corps, leur esprit et leur âme. La réserve et l'abstention mutuelle contribuent le mieux, à cet âge, au développement normal du caractère particulier des deux sexes » ⁷.

La non mixité va donc de soi. Elle est un fondement de l'éducation catholique. Vouloir s'en dispenser, c'est se priver d'un travail efficace sur les adolescents et les adolescentes tout en les exposant à des tentations insupportables.

◆ Abbé Ludovic Girod

Docteur Stéphane Clerget, *Nos garçons en danger – Ecole, santé, maturité – Pourquoi c'est plus compliqué pour eux et comment les aider*, Flammarion, 2015. Cf. également : Florence Brière-Loth, *Mixité scolaire – SOS garçons en difficulté*, in *Famille Chrétienne* N°1548 du 15 au 20 septembre 2007, pages 66 à 70.

6. Plateforme des Organismes Chrétiens réunie par l'AFOCAL – Actes de la journée du 17 novembre 2016 – *Ensemble ou séparés : éduquer des filles et des garçons*.

7. Joseph Duhr, S.J., *L'art des arts – Eduquer un enfant*, Salvator, 1953, page 360.

Baptême de la promotion *Général de Sonis*



Passation d'une baïonnette de la guerre de 1870

*« Ô brave et valeureux chevalier français
Exempt de toute peur et faiblesse,
Quand à Loigny les soldats agonisaient
Près de vous ils puisaient la hardiesse.
Tandis que les autres tremblaient
Seul avec vos zouaves vous chargiez.
Patron toujours courageux, faites s'il
vous plaît
Que nous gardions un esprit de volonté*



Monsieur l'abbé, merci pour votre dévouement durant ces 3 années passées à Marlieux !

Former la jeunesse, c'est rénover le monde

Malgré des errements qui depuis le concile Vatican II et mai 68 ont réduit leur apostolat scolaire à bien peu de choses en France, les jésuites ont conservé l'image d'éducateurs hors pair. La longue histoire de leur apostolat scolaire n'est pourtant pas allée sans heurts ni contestations. C'est ce que rappelle le livre de Philippe Rocher : Le Goût de l'Excellence – Quatre siècles d'éducation jésuite en France.

La première mise en cause d'un tel apostolat vient des premiers jésuites eux-mêmes. Faut-il ouvrir des collèges pour la jeunesse ? Les premières constitutions jésuites ne le prévoient pas. Les premières maisons d'enseignement ouvertes par les compagnons d'Ignace de Loyola ont comme vocation la formation des étudiants jésuites, et non celle des élèves laïcs. Rapidement cependant, la Compagnie de Jésus s'ouvre à ce ministère, mais la justification qu'en 1556 un jésuite espagnol donne de cette action n'est pas sans faire allusion aux hésitations de la Compagnie qui craint de se voir détournée d'apostolats plus fondamentaux, l'enseignement supérieur et les prédications :

L'on voit chaque jour combien il est difficile à ceux qui ont vieilli dans le vice et les mauvaises mœurs de se dépouiller de leurs habitudes invétérées pour revêtir un homme nouveau et se donner à Dieu, et combien tout le bien de la chrétienté et de la société entière dépend d'une bonne éducation de la jeunesse ; celle-ci molle comme la cire, recevant plus facilement l'empreinte de la forme qu'on veut. Mais comme pour la donner on rencontre trop peu de maîtres vertueux et lettrés qui joignent l'exemple à la doctrine, la même Compagnie, avec le zèle que le Christ notre Rédempteur lui a inspiré, s'est abaissée à prendre des garçons et des jeunes gens (p. 43).

L'éducation des jeunes n'est pas de tout repos, et le témoignage suivant du même jésuite (qui n'a pas vieilli et qui devrait peut-être faire naître au moins un peu de compassion, dans une âme chrétienne, pour ceux qui donnent tout leur

temps à cette tâche), manifeste clairement les tiraillements qui naissent d'une tâche absorbant beaucoup des forces vives de la Compagnie de Jésus :

C'est un métier à vous rassasier de dégoût, d'ennui et de soucis que celui de discipliner, d'instruire et de diriger une cohue de gosses qui, par nature, sont légers, instables, bavards, revêches au travail, à tel point que les parents eux-mêmes ne peuvent même pas les retenir à la maison. Que s'ensuit-il ? Nos jeunes Pères, occupés à cette formation, mènent une vie qui les éprouve extrêmement, qui use leurs forces et abîme leur santé. Bien plus : il en est parmi eux qui, doués d'un remarquable talent, pourraient faire de grands progrès dans les sciences. Impossible, avec la Régence¹ ; on les maintient dans des travaux puérils, pures bagatelles sans importance (p. 73).

Ces premières hésitations n'empêchent pas les jésuites de développer un apostolat scolaire florissant : au milieu du 17^e siècle, ils dirigent les deux tiers des collèges français² et « sans conteste, l'éducation jésuite fait figure de modèle » (p. 115). C'est de l'esprit des Lumières que viendra la seconde contestation de l'apostolat scolaire des fils de saint Ignace.

Triomphante jusque là, l'éducation jésuite est au 18^e siècle remise en cause au point que certains collèges subissent une véritable désaffection : « A Lyon, les effectifs du collège de la Trinité passent de mille deux cents à deux cent cinquante élèves, entre la fin du 17^e siècle et les années 1780 » (p. 146). Les mauvaises langues ont dû s'en donner à cœur joie sur les réseaux sociaux de l'époque ! Le fond des critiques repose sur l'idée que l'enseignement jésuite donne trop de place au latin, reste trop littéraire, au détriment d'autres connaissances scientifiques ou mathématiques.

Le but de la formation jésuite était de donner une culture générale et non de préparer à un métier. « Faire les fondemens » et non « parachever les bastiment et le garnir de

1. C'est-à-dire le travail d'un titulaire de classe.

2. L'équivalent de notre collège et de notre lycée.

meubles » est l'expression avec laquelle les jésuites résument leur éducation (p. 104).

D'accord avec D'Alembert et l'*Encyclopédie* (article « Collèges »), bien des familles souhaitent un enseignement plus pratique susceptible de donner un accès plus immédiat à un métier : former un homme chrétien, cela peut bien attendre ! Bien d'autres facteurs nourrissant l'antijésuitisme, le temps des collèges de la Compagnie de Jésus est dès lors compté : en 1763, le roi Très Chrétien ordonne la suppression des collèges jésuites et la confiscation de leurs biens au profit du Trésor royal. L'année suivante, c'est la Compagnie elle-même qui est supprimée en France, et ses membres sécularisés.

Rétablis en 1814, les jésuites se lancent à nouveau dans l'enseignement. Mais ils se heurtent à une suite de persécutions, soit ouvertes, comme les interdictions d'enseigner (sous Charles X ou sous la Troisième République) ou l'expulsion des religieux (par la loi de 1901 sur les associations) ; soit larvées quand l'État prend possession de l'institution scolaire en étouffant toute concurrence afin, selon le radical Jules Ferry, d'« arracher l'âme de la jeunesse française » aux jésuites (p. 206), c'est-à-dire, complète un Père, au catholicisme : « Si vous nous frappez, nous Jésuites, c'est parce que nous sommes des cœurs dévoués à l'Eglise » (p. 210).

Cette mainmise de l'État pose une question existentielle non seulement à l'enseignement tel que pratiqué dans la Compagnie de Jésus, mais à tout l'enseignement catholique. Un jésuite, le père Joseph Burnichon,

considère déjà que le poids des programmes de l'État, de plus en plus pesant sur les collèges de l'Enseignement libre, se fait au détriment de l'éducation chrétienne. « L'État, maître des programmes et des examens, est par là même maître de l'enseignement », se désole-t-il, en 1899, dans les *Etudes* (p. 220).

« Par les examens, par les programmes, par l'inspection même et le contrôle des livres, les jésuites étaient asservis à l'Université et obligés de lui emboîter le pas. Un des résultats de cette subordination fut ce qu'il ne faut pas hésiter à appeler l'insuffisance de l'instruction religieuse dans les collèges

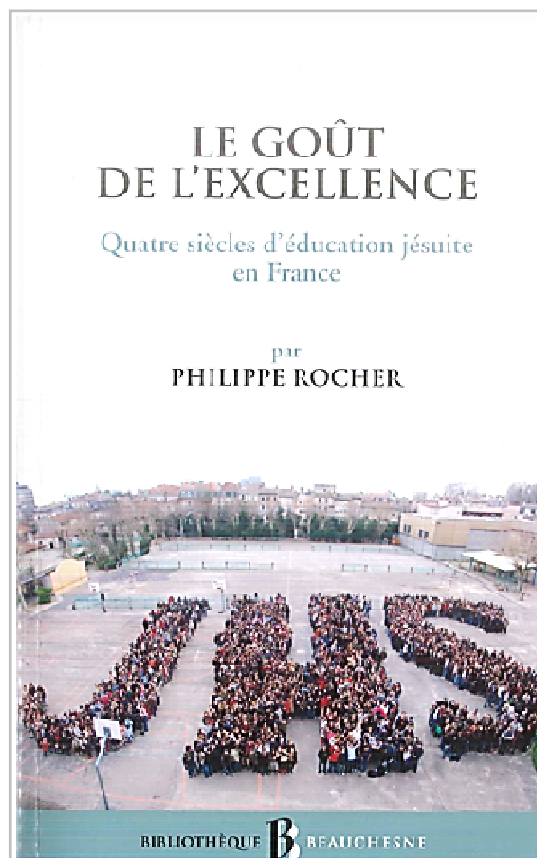
libres, même tenus par des prêtres et des religieux. [...] En règle générale, il ne sera pas possible de leur faire acquérir [aux élèves] en matière religieuse les connaissances étendues et solides qui leur seraient nécessaires dans la vie, et que la Compagnie de Jésus eût mise en tête de ses programmes, si elle avait été libre de les rédiger comme elle l'entend ».

Le père Burnichon ne cache pas que l'apostolat scolaire de la Compagnie de Jésus perd

ainsi de sa raison d'être :

« Si importante que soit l'instruction, l'éducation l'est davantage ; celle-ci absente, celle-là n'est pas désirable. L'éducation comme ils l'entendent [les Pères jésuites] a pour but de former des chrétiens. Telle est la fin qu'ils poursuivent, ils ne s'en cachent pas ; l'enseignement des lettres et des sciences est le moyen » (p. 220).

L'éducation comme l'entendent les Pères jésuites a pour but de former des chrétiens.



Déjà sensible au début du 20^e siècle cette tendance ira en s'accroissant avec les lois d'association avec l'État, au point que vers 1960 le constat est sans appel : « En réalité, les établissements privés sont alignés sur l'école publique » (p. 264). Sans que ce soit la seule cause du phénomène (la Compagnie elle-même est traversée depuis l'Entre-deux-guerres par des mouvements de remise en cause d'un apostolat scolaire, (p. 254) ; ajoutons les effets de Vatican II et de mai 1968), force est de constater que cette disparition de la spécificité jésuite et catholique des écoles privées correspond à la réduction à presque rien de l'apostolat enseignant d'une Compagnie qui ne renouvelle plus ses effectifs. Les plus optimistes espèrent continuer à transmettre quelque chose à travers une éducation sans jésuite mais à l'esprit ignacien (p. 341), ce qui cache mal le recul d'influence sur les esprits.

Cette quasi-disparition de l'enseignement jésuite et de ses fruits apparaît en miroir comme un encouragement aux parents qui ne courbent pas la tête devant la mainmise de l'État sur le système éducatif. En confiant leurs enfants à des écoles vraiment libres, il en font non seulement des hommes brillants mais encore leur donnent les moyens d'être des chrétiens sérieux et fervents au milieu d'un monde sécularisé.

Si, selon la belle devise d'un jésuite, « former la jeunesse, c'est rénover le monde ³ », quelle ne sera pas la responsabilité non seulement dans l'ordre individuel mais encore social et politique de ceux qui par faiblesse n'auront pas tout fait pour éduquer entièrement leur enfant sous le regard du Christ ?

Philippe Rocher, *Le Goût de l'Excellence, quatre siècles d'éducation jésuite en France*, Beauchesne, Paris, 2011.

◆ Abbé Benoît Espinasse



3. Juan de Bonifacio s.j. (1538-1606) : « Puerilis institutio est mundi renovatio ».

La rentrée des classes après les courtes vacances de février eut lieu le Mercredi des Cendres, 1^{er} mars. Durant le carême, les pensionnaires bénéficièrent tous les soirs d'une prédication variée pour profiter pleinement de ce temps de conversion.

16 mars : décès de Madame Catherine Essertel à l'âge de 55 ans à la suite d'une douloureuse maladie. Madame Essertel commença à travailler à l'École à la rentrée de 2008 comme professeur de mathématiques au collège. Elle forma de nombreux élèves avec compétence et dévouement. Elle continua sa mission d'enseignement tant qu'elle le put, n'abandonnant qu'au dernier moment ses cours. L'enterrement eut lieu au Couvent Saint-François de Morgon le 18 mars. Les offrandes récoltées auprès des parents permirent la célébration d'un trentain pour le repos de son âme.

Mercredi 22 : nos élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} entraînés régulièrement au rugby participèrent à un tournoi à Villars-les-Dombes. Pour cette première participation, ils trouvèrent plus forts qu'eux, mais qu'à cela ne tienne, ils s'entraîneront avec encore plus d'ardeur pour les prochains tournois.

Samedi 25 : Deux abbés de l'École se rendirent au Cours Notre-Dame de l'Annonciation à Cressia pour assister à la fête annuelle de cette école tenue par les dominicaines enseignantes de Fanjeaux. Le Jura n'est pas la Dombes, mais ce sont le plus souvent les enfants des mêmes familles qui fréquentent ces deux écoles.

28 et 29 mars : nos élèves de 1^{ère} présentèrent leurs Travaux Personnels Encadrés devant des jurys de professeurs à Bourg-en-Bresse. Les élèves de 5^{ème} et de 3^{ème} se rendirent quant à eux à Villars-les-Dombes pour passer une attestation de sécurité routière.

Le deuxième trimestre s'acheva par les célébrations liturgiques du Jeudi Saint et du Vendredi Saint. Nous soupirons tout particulièrement en ces occasions après une église plus convenable que notre humble chapelle et qui permette un déploiement liturgique digne du Dieu trois fois saint que nous adorons. Patience, nous finirons bien par offrir à Dieu et aux âmes une belle église.

Du 26 avril au 1^{er} mai, des élèves de seconde participèrent au pèlerinage à Rome sous la conduite du Directeur, qui put célébrer la messe sur l'autel de saint Pie X dans la basilique vaticane.

Jeudi 4 mai : Les élèves des classes de 4^{ème} et 5^{ème} se rendirent en voyage de classe à Verdun où

ils purent honorer la mémoire des soldats morts pour la France, tout spécialement en chantant le chant du *Souvenir Français* à l'ossuaire de Douaumont. Ils prirent le chemin du retour après avoir visité, outre l'ossuaire, le fort de Vaux et le Mémorial de Verdun.



Tournoi de rugby des élèves de 6^{ème} et 5^{ème}



Sortie de la classe de 4^{ème} à Verdun



Communion solennelle

Vendredi 5 mai : le Directeur accompagné d'une délégation d'élèves assista à Valence, à la caserne du 1^{er} Régiment des Spahis, à l'inauguration d'une plaque en l'honneur de Jean-Michel Thomas, ancien élève de l'Ecole, mort pour la France au Sénégal le 29 juin 2011. Ce fut un bel hommage rendu à cet officier exemplaire et une évocation de la noble vocation du soldat, prêt à offrir sa vie pour la patrie. Nos élèves revinrent bien édifiés de cette cérémonie, ils firent eux-mêmes bonne impression dans ce milieu encore animé d'un idéal.

Mercredi 10 : les élèves du club-théâtre donnèrent à la salle municipale de Marlieux *Le Malade imaginaire* de Molière. Une belle réussite qui vint couronner des mois de travail et d'application. La même pièce fut jouée à Lyon le samedi 13, dans la salle de l'Institution Notre-Dame des Minimes. Cette fois-ci, la pièce fut filmée et un DVD est à votre disposition à l'Ecole (12 euros).

Du mercredi 24 au samedi 27 : nos élèves de 3^{ème} se rendirent au séminaire Saint-Curé-d'Ars de Flavigny sous la houlette de l'Abbé Robin et du Frère Paul pour y suivre une retraite de préparation à la communion solennelle prêchée par l'Abbé Laurençon avec sa fougue habituelle. Les communions furent célébrées le dimanche 28 par l'Abbé Robin, titulaire de la classe de 3^{ème}.

Mercredi 31 : première cérémonie de passation du flambeau d'une promotion à une autre. Les élèves de la Promotion Henri de la Rochejaquelein laissèrent la place aux élèves de Première qui présentèrent leur patron de promotion, le Général de Sonis, et reçurent la garde d'une baïonnette d'un soldat de la guerre de 1870.

Pèlerinage de la Pentecôte : les pèlerins de Marlieux se joignirent à ceux de Lyon, accompagnés par l'Abbé de Fraissinette, pour prier et faire pénitence sous la protection maternelle Cœur immaculé de Marie.

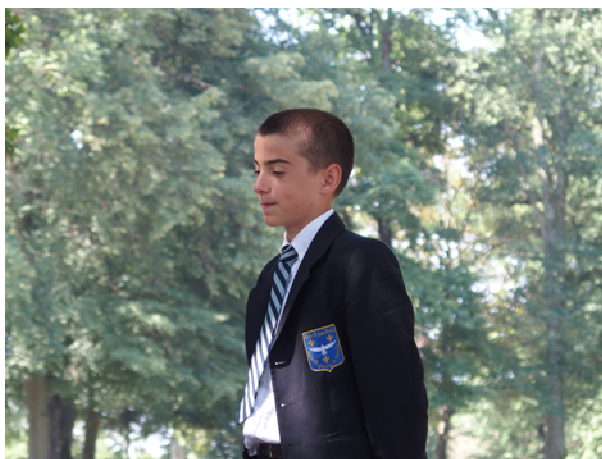
En fin d'année, le programme fut bien chargé entre les compositions, les examens d'Etat, ceux internes aux écoles de la Fraternité, le tout agrémenté de nombreuses conduites aux centres d'examen.

Nos élèves de primaire profitèrent de cette semaine pour visiter le village de Pérouges où le guide les félicita pour leur grande culture.

Dans le même temps les élèves de 6^{ème}, pour leur sortie de classe, passèrent la journée à Ars afin d'y visiter le monument de la rencontre, le musée de cire ainsi que la cure et la basilique dans laquelle les enfants furent fiers d'entonner le chant de l'Ecole.



Représentation du *Malade imaginaire*



Remise des prix du secondaire

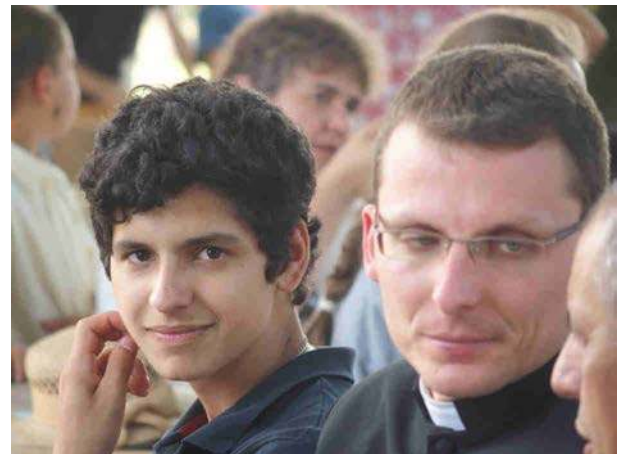


Remise des prix du primaire



La dernière semaine vit se succéder les différents conseils de classe, la proclamation des résultats, la remise des prix, les rangements de fin d'année et la préparation de la kermesse, sans oublier bien sûr le jeu de nuit qui se déroula cette année dans un bois des environs aimablement prêté par M. le Maire.

Samedi 24 juin : messe de fin d'année sur le perron et kermesse de l'Ecole. Nous fîmes cette année le pari de regrouper départ des élèves et kermesse annuelle, ce qui permit aux parents de venir une seule fois à l'Ecole. Après la messe de la Saint Jean-Baptiste célébrée par le Directeur et relevée par la polyphonie de la chorale, nos invités purent déguster un délicieux cochon tahitien préparé par des artilleurs du camp de la Valbonne. Le clou de l'après-midi fut le spectacle de danses bressannes animé par le Groupe folklorique de la Bresse et nos élèves de primaire, habillés en costumes traditionnels et chaussés de sabots en bois. Les stands tournèrent à plein, la buvette ne désemplit pas. Les Abbés et les Frères purent parler avec de nombreux parents d'élèves. Des confrères nous firent l'honneur de leur visite : l'Abbé Gresland, en poste à Vouvry, en Valais, notre Monsieur de Genève, l'Abbé Mouroux, l'Abbé Lundi, directeur l'Ecole Sainte-Catherine-de-Sienne à Unieux. Ce ne fut que tard le soir que la place se désemplit. Ça y est : les vacances commencent !





Comment nous aider ?

Envoyez vos dons à :
École Privée Saint Jean-Bosco
La Ville
01240 Marlieux

Si vous le demandez, un reçu fiscal sera expédié en retour de votre don, vous permettant de réduire vos impôts.

Les avantages du reçu fiscal

Pour les particuliers : 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés : 60% du montant de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Le reçu fiscal est à joindre à votre déclaration de revenus de l'année dans laquelle le don a été effectué.

Merci de votre aide, et que Dieu vous le rende au centuple !

Le premier mercredi de chaque mois la messe est célébrée pour nos bienfaiteurs.

